

Convention Collective Nationale / Accord d'entreprise SNCF

L'UNSA confortée dans sa stratégie syndicale !



DÉCRET SOCLE



CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE



ACCORD D'ENTREPRISE

L'UNSA-Ferroviaire s'est engagée dans un long processus visant à créer les conditions d'un cadre social harmonisé pour tous les salariés du ferroviaire. "Accords de modernisation", "réforme du ferroviaire", "décret socle", "Convention Collective Nationale" et "accords d'entreprises" en sont les piliers depuis 2013, date de début des négociations...

Dernier épisode en date, l'UNSA-Ferroviaire a signé et validé la Convention Collective (chapitre temps et organisation du travail) et l'accord d'entreprise SNCF actant le maintien du RH0077.

Sud-Rail, adepte de la "terre brûlée", a fait valoir son droit d'opposition aux deux textes avec comme conséquences potentielles d'abaisser les salariés du ferroviaire aux conditions sociales du décret socle ! Cette Organisation Syndicale avait déjà fragilisé le service médical SNCF, en déclenchant par décision de justice la séparation médecine de soins / médecine du travail / médecine d'aptitude. L'UNSA prend acte que la CGT, bien que non signataire à ce stade, ne fait pas valoir son droit d'opposition et par conséquent valide implicitement l'ensemble des négociations de l'UNSA !

Le "chaos ferroviaire" prédisant la fin du Statut, la fin des congés, la fin des repos, asséné par ces deux OS depuis 3 ans, fait donc PSCHITT !

Pschitt

Pour autant, le travail continue et les négociations paritaires se poursuivent, notamment au niveau de la branche, de la SNCF et des Entreprises Ferroviaires. Les nouveaux sujets concernent entre autres, la formation, la prévoyance, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et les accords d'entreprises. Le Forfait jour, quant à lui, est en cours de négociation à la SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire démontre une fois de plus, qu'avec une ligne syndicale claire et des objectifs précis, la négociation au seul bénéfice des salariés paye bien plus que des postures démagogiques...

Nouveau cadre social ferroviaire

unsa-ferroviaire.org



L'expertise syndicale !

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



Paris, le 29 juin 2016



2013 / 2016

Négociations au seul bénéfice des salariés !



**Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire**